

Remplace la date 13-oct.-2021

Date de révision 02-déc.-2024

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 62549

Numéro du fiche de données de sécurité 62549

Nom du produit XIAMETER OFS 6040 SILANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119513212-58-XXXX

Nom de la substance [3-(2,3-ÉPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMÉTHOXY-SILANE

Numéro EC 219-784-2

Numéro CAS 2530-83-8

Substance pure/mélange Substance

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

- Fabrication de substance
- Formulation ou reconditionnement.
- Utilisé pour la formulation de revêtements sur les sites industriels en aval
- Produit d'étanchéité
- Utilisation industrielle

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA
Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1 - (H318)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
EUH208 - ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE 2530-83-8	>= 98.0 - <= 100.0 %	01-211951321 2-58-XXXX	219-784-2	Aquatic Chronic 3 (H412) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-
METHANOL 67-56-1	<= 0.5 %	01-211943330 7-44-XXXX	200-659-6 (603-001-00-X)	Flam. Liq. 2 (H225) Acute Tox. 3	STOT SE 1 :: C>=10% STOT SE 2 ::	-	-

				(H301) Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) STOT SE 1 (H370)	3%≤C<10%		
TETRAMETHYLORT HOSILICATE 681-84-5	≤ 0.3 %	Aucune donnée disponible	211-656-4	Flam. Liq. 3 (H226) STOT RE 1 (H372) Skin Irrit. 2 (H315) Acute Tox. 1 (H330) Eye Dam. 1 (H318)	-	-	-
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	≤ 0.2 %	Aucune donnée disponible	203-442-4 (603-038-00-1)	Aquatic Chronic 3 (H412) Muta. 2 (H341) Flam. Liq. 3 (H226) Skin Sens. 1 (H317) Repr. 2 (H361f) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 3 (H331)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
[3-(2,3-EPOXYPROPOX Y)PROPYL]TRIMETHOX YSILANE 2530-83-8	8025	4250	> 5.3	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
METHANOL 67-56-1	= 340	= 15800	Aucune donnée disponible	= 3	Aucune donnée disponible
TETRAMETHYLORTHO SILICATE 681-84-5	> 2500	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	0.392	Aucune donnée disponible
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	1600	2550	Aucune donnée disponible	6.24 - 9.32	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact avec la peau	Éliminer immédiatement la matière de la peau. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Jetez les articles qui ne peuvent pas être décontaminés, y compris les articles en cuir tels que les chaussures, les ceintures et les bracelets de montre. Consulter un médecin en cas de symptômes. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Les brûlures oculaires chimiques peuvent nécessiter une irrigation prolongée. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Le traitement de l'exposition doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique du patient.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. L'exposition aux produits de combustion peut constituer un danger pour la santé.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Méthanol. Formaldéhyde.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Suivre les précautions pour une manipulation sûre décrites dans cette fiche de données de sécurité.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.
---------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs. Ne pas avaler. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Évitez de renverser. Éviter le rejet dans l'environnement. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conservé hors de la portée des enfants. Conservé le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conservé dans des récipients correctement étiquetés. Conservé à l'écart des matériaux suivants. Agents comburants forts.
Classe d'entreposage (TRGS 510)	LGK 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Utilisation(s) particulière(s)**

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Union européenne	France
METHANOL 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ *	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ *
TETRAMETHYLORTHOSILICATE 681-84-5	-	TWA: 1 ppm TWA: 6 mg/m ³
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	-	TWA: 5 ppm TWA: 22 mg/m ³ *

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	Union européenne	France
METHANOL 67-56-1	-	15 mg/L - urine (Methanol) - end of shift

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]T RIMETHOXYSILANE 2530-83-8	-	10 mg/kg bw/day [4] [6]	70.5 mg/m ³ [4] [6]
METHANOL 67-56-1	-	20 mg/kg bw/day [4] [6] 20 mg/kg bw/day [4] [7]	130 mg/m ³ [4] [6] 130 mg/m ³ [4] [7] 130 mg/m ³ [5] [6] 130 mg/m ³ [5] [7]
TETRAMETHYLORTHOSILICATE 681-84-5	-	0.3 mg/kg bw/day [4] [6] 0.3 mg/kg bw/day [4] [7]	93 mg/m ³ [5] [6]
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	-	0.19 mg/kg bw/day [4] [6] 127.5 mg/kg bw/day [4] [7]	0.954 mg/m ³ [4] [6] 896 mg/m ³ [4] [7] 8.26 mg/m ³ [5] [7]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
 [5] Effets localisés sur la santé.
 [6] À long terme.
 [7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes**Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public**

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]T	5 mg/kg bw/day [4] [6]	5 mg/kg bw/day [4] [6]	17 mg/m ³ [4] [6]

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
RIMETHOXY-SILANE 2530-83-8			25400 mg/m ³ [4] [7]
METHANOL 67-56-1	4 mg/kg bw/day [4] [6] 4 mg/kg bw/day [4] [7]	4 mg/kg bw/day [4] [6] 4 mg/kg bw/day [4] [7]	26 mg/m ³ [4] [6] 26 mg/m ³ [4] [7] 26 mg/m ³ [5] [6] 26 mg/m ³ [5] [7]
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	0.095 mg/kg bw/day [4] [6] 0.285 mg/kg bw/day [4] [7]	63.75 mg/kg bw/day [4] [6] 63.75 mg/kg bw/day [4] [7]	0.477 mg/m ³ [4] [6] 448 mg/m ³ [4] [7] 4.13 mg/m ³ [5] [7]

Notes

[4]	Effets systémiques sur la santé.
[5]	Effets localisés sur la santé.
[6]	À long terme.
[7]	À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY) PROPYL]TRIMETHOXY-SI LANE 2530-83-8	0.45 mg/L	0.45 mg/L	0.045 mg/L	-	-
METHANOL 67-56-1	20.8 mg/L	1540 mg/L	2.08 mg/L	-	-
TETRAMETHYLORTHO-SI LICATE 681-84-5	5 mg/L	50 mg/L	0.5 mg/L	-	-
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	0.036 mg/L	-	0.0036 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY) PROPYL]TRIMETHOXY-SI LANE 2530-83-8	1.6 mg/kg/day	0.16 mg/kg sediment dw	8.2 mg/L	0.063 mg/kg soil dw	-
METHANOL 67-56-1	77 mg/kg sediment dw	7.7 mg/kg sediment dw	100 mg/L	100 mg/kg soil dw	-
TETRAMETHYLORTHO-SI LICATE 681-84-5	4.44 mg/kg	2 mg/kg sediment dw	1 mg/L	0.99 mg/kg	-
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER 106-92-3	0.0422 mg/kg	0.00422 mg/kg	0.15 mg/L	0.005 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Aucune information disponible.

**Équipement de protection
individuelle****Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une

protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Porter des gants de protection en caoutchouc butyle	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Rubber (natural, latex)	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Porter des gants de protection en Néoprène™	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »).	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Stratifié d'alcool éthylvinyle ("EVAL")	> 0.35 mm	> 240 minutes
	Polychlorure de vinyle (PVC).	> 0.35 mm	> 240 minutes

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Porter un appareil respiratoire autonome.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide transparent
Couleur	Incolore à jaune pâle
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation		Indéterminé(e)(s).
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	> 250 °C	@ 760 mmHg.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité		
Point d'éclair	> 94 °C	Setaflash closed cup.
Température d'auto-inflammabilité		Aucune information disponible.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	3.09 mm²/s	@ 25 °C.
Viscosité dynamique		Aucune information disponible.
Hydrosolubilité		Indéterminé(e)(s).
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage		Indéterminé(e)(s).
Pression de vapeur		Aucune information disponible.
Densité relative	1.07	
Masse volumique apparente		Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible

Densité de vapeur**Caractéristiques des particules**

non applicable.

Granulométrie

Aucune information disponible

Distribution granulométrique

Aucune information disponible

9.2. Autres informations**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

non applicable

Propriétés explosives

Non considéré comme explosif.

Liquides inflammables

Inflammable (voir point d'éclair)

Matières solides inflammables

non applicable

Substances et mélanges

La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

auto-échauffants**Propriétés comburantes**

Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

Corrosif pour les métaux

Non corrosif pour les métaux

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité****Réactivité**

Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique**Stabilité**

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion**Sensibilité aux impacts
mécaniques**

Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges
électrostatiques**

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses**Possibilité de réactions
dangereuses**

Les matériaux suivants peuvent réagir avec le produit: Agents comburants forts. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Températures supérieures à 150 °C / 300 °F. Formaldéhyde. Vapours may form explosive mixtures with air.

10.4. Conditions à éviter**Conditions à éviter**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles**Matières incompatibles**

Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition
dangereux**

Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. Méthanol. Formaldéhyde.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

					Rougeur
--	--	--	--	--	---------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux. Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves lésions des yeux Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin				Irritation oculaire modérée

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves lésions des yeux Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Provoque de graves lésions des yeux Peut causer des dommages permanents si l'œil n'est pas immédiatement irrigué. Provoque des brûlures oculaires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Le produit contient une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané
	Résultats sur l'humain	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de

			sensibilisation n'a été observée
--	--	--	----------------------------------

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
			Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Informations sur les composants

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
		Il s'est avéré génétiquement actif dans les tests de mutation inverse d'Ames, les tests d'échange de chromatides sœurs in vitro et un test de micronoyau de souris in vivo. Cet ingrédient n'était pas génétiquement actif dans un test cytogénétique in vivo (souris) ou dans un test d'échange de chromatides sœurs in vivo (lapins, rats). La pertinence potentielle de ces données pour l'homme n'est pas connue.

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Les études de toxicité génétique in vitro se sont révélées négatives dans certains cas et positives dans d'autres.
	in vivo	Les études de toxicité génétique animale se sont révélées négatives dans certains cas et positives dans d'autres cas.

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Résultats
	in vitro	Négatif
		Négatif Ne présente pas d'effet mutagène dans les expériences sur l'animal

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Résultats
		Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Nom chimique	Union européenne
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	Muta. 2

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Informations sur les composants

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Résultats
		N'a pas provoqué de cancer chez les animaux de laboratoire.

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Résultats
		Susceptible de provoquer le cancer

Nom chimique	Union européenne
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	Carc. 2

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	Repr. 2

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Résultats
		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Résultats
	Rat	Négatif
	Souris	Toxique pour la reproduction

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Résultats
		Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Résultats
		Susceptible de nuire à la fertilité

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					L'évaluation des données disponibles suggère que ce matériau n'est pas un toxique STOT-SE

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Risque présumé

					d'effets graves pour les organes Yeux Système nerveux central
--	--	--	--	--	--

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
		Inhalation			Peut irriter les voies respiratoires voies respiratoires

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Sur la base des données disponibles, les expositions répétées ne devraient pas entraîner d'effets indésirables significatifs.

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Rat	Inhalation	NOAEL 6.55 mg/L	4 semaines	Non classé
	Rat	Inhalation	NOAEL 13.1 mg/L	6 semaines	Non classé
	Rat	Oral(e)	NOAEL 2,500 mg/kg pc/jour	90 jours	Non classé

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Système respiratoire

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
					Chez les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivants : Tissu nasal.

Danger par aspiration Indéterminé(e)(s).

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité**Écotoxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
Directive 67/548/EEC, Annex V, C.1.	Cyprinus carpio	CL50	55 mg/L	96 heures	
	Daphnia magna	CL50	324 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance ou équivalent.	Algues Pseudokirchneriella subcapitata	CEr50	350 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance ou équivalent.	Algues Pseudokirchneriella subcapitata	NOEC	130 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 209 : Boue activée, essai d'inhibition de la respiration (oxydation du carbone et de l'ammonium)	activated sludge	CE50	> 100 mg/L	3 heures	
Toxicité chronique	Daphnia magna	NOEC	100 mg/L	21 jours	

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	activated sludge	CI50	>1000 mg/L	3 heures	
	Algues	CE50	16.9 mg/L	96 heures	
	Poisson	CL50	15400 mg/L	96 heures	Non classé
	Green Algae	CE50	22000 mg/L	96 heures	
	Puce d'eau	CE50	20803 mg/L	24 heures	
	Algues	NOEC	9.96 mg/L	96 heures	
	Puce d'eau	NOEC	122 mg/L	21 jours	Non classé

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Brachydanio rerio	CL50	> 245 mg/L	96 heures	
	Daphnia magna	CE50	> 500 mg/L	48 heures	
	Pseudokirchneriella subcapitata	CEr50	> 100 mg/L	72 heures	

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë ou équivalent.	Cyprinus carpio	CL50	36 mg/L	96 heures	
OCDE, essai n° 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate ou équivalent.	Daphnia magna	CE50	50 mg/L	48 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance ou équivalent.	Pseudokirchneriella subcapitata	CEr50	> 79 mg/L	72 heures	
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et	Pseudokirchneriella subcapitata	NOEC	20 mg/L	72 heures	

cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance ou équivalent.					
OECD 301D	activated sludge	CE0	1.5 mg/L	28 jours	

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Devrait se biodégrader très lentement.

[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE (2530-83-8)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
EC) No. 440/2008, Annex, C.4-A	28 jours	Biodégradation 37 %	Devrait se biodégrader très lentement

METHANOL (67-56-1)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I) (TG 301 C)	14 jours	Biodégradation 92 %	Facilement biodégradable

TETRAMETHYLORTHOSILICATE (681-84-5)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301A : Biodégradabilité facile : Essai de disparition du COD (TG 301 A) ou équivalent.	28 heures	Biodégradation 98 %	Facilement biodégradable

ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER (106-92-3)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301D : Biodégradabilité facile : Essai en flacon fermé (TG 301 D)	28 heures	Biodégradation 5 - 9 %	Devrait se biodégrader très lentement

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE	0.5
METHANOL	-0.77
TETRAMETHYLORTHOSILICATE	-0.5
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	0.24 - 0.43

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
[3-(2,3-EPOXYPROPOXY)PROPYL]TRIMETHOXYSILANE	La substance n'est pas PBT/vPvB
METHANOL	La substance n'est pas PBT/vPvB
TETRAMETHYLORTHOSILICATE	La substance n'est pas PBT/vPvB
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport non réglementé
14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
METHANOL 67-56-1	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4722 pour la protection de l'environnement

Nom chimique	Numéro CAS	Catégorie
METHANOL	67-56-1	Present

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)
aquatique (WGK)

Pays-Bas

Nom chimique	Pays-Bas - Liste des Cancérogènes	Pays-Bas - Liste des Mutagènes	Pays-Bas - Liste des Substances Toxiques pour la Reproduction
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER	-	-	Fertility Category 2

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3. 75

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
METHANOL - 67-56-1	69. 75.	-
ALLYL 2,3-EPOXYPROPYL ETHER - 106-92-3	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Nom chimique	ANNEXE I	Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)
METHANOL 67-56-1	N22	Present

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
DSL/NDL	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
ENCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
IECSC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
KECI	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
PICCS	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
AIIC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
NZIoC	Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Texte intégral des mentions H citées dans la section 3**

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H311 - Toxique par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H331 - Toxique par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision [Sections de la FDS mises à jour 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16](#)

Méthode de classification

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
 Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé

Préparée par Lisa Bland
Préparée par

Remplace la date 13-oct.-2021

Date de révision 02-déc.-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit XIAMETER OFS-6040 SILANE
Nom chimique GLYCIDOXYPROPYLTRIMETHOXYSILANE
Substance pure/mélange Substance
Numéro d'enregistrement REACH 01-2119513212-58-XXXX
Numéro CAS 2530-83-8
CE n° (numéro d'index UE) 219-784-2
Fournisseur Univar Solutions SAS
 Immeuble Cityscope
 3 rue Franklin
 93108 Montreuil Cedex
 France
 FRA

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre Fabrication de substance
Type Worker
Groupe d'utilisateurs principaux Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
 PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
 PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
 PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
 PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Nom du produit XIAMETER OFS-6040 SILANE
Secteurs d'utilisation SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances
 - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	3600
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	1028
Unités	kg/d
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	350
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	1300 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Type	Usine de traitement des eaux usées sur site
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées sur site	3100 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	900
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	1000
Remarques	Débit des eaux de surface réceptrices 3100 m3/d

Mesures de gestion des risques

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les effluents, les émissions dans l'air	Pas de rejet de la substance dans les eaux usées
--	--

Mesures de contrôle pour prévenir les versions

Air	Mesures typiques visant à maintenir les concentrations en particules et COV atmosphériques sur les lieux de travail en dessous des VLEP correspondantes : par exemple épurateur thermique humide - élimination des gaz et/ou filtration de l'air - élimination des particules, oxydation thermique et/ou récupération des vapeurs - adsorption
-----	--

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
------------------------------------	-------------------------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
-------------------------	---

Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure)
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation spécifique à l'activité Efficacité d'au moins 95%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide

Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme de base de ventilation générale (1 à 3 renouvellements d'air par heure) Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC1 - Fabrication de substances - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.45 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.6 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.045 mg/l
Sédiments marins	0.16 mg/kg d.w.
Terrestre	0.063 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	8.2 mg/l
Déversement intermittent	0.45 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.00301 mg/L	< 0.01
Eau de mer	0.000305 mg/L	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.011 mg/kg w.w.	< 0.01
Sédiments marins	0.00111 mg/kg w.w.	< 0.01
Terrestre	0.00106 mg/kg w.w.	0.017

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	70.5 mg/m³
Consommateur - orale, long terme - systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	17 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.098 mg/m³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des	Travailleur - cutanée, long	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01

processus fermés, exposition improbable	terme - systémique		
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.098 mg/m ³	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.098 mg/m ³	< 0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.098 mg/m ³	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.098 mg/m ³	< 0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Nom chimique	GLYCIDOXYPROPYLTRIMETHOXYSILANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119513212-58-XXXX
Numéro CAS	2530-83-8
CE n° (numéro d'index UE)	219-784-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges Revêtements et peintures, solvants, diluants
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de produit	PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants
Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	200
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Type	Quantité annuelle par site
------	----------------------------

Valeur	1000
Unités	kg/d
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Remarques	Débit des eaux de surface réceptrices 20000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
------------------------------------	-------------------------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation

l'évaluation de la santé	« de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%

Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	50%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la	Utiliser une protection oculaire adaptée

protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.45 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.6 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.045 mg/l
Sédiments marins	0.16 mg/kg d.w.
Terrestre	0.063 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	8.2 mg/l
Déversement intermittent	0.45 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.126 mg/L	0.281
Eau de mer	0.013 mg/L	0.281
Sédiments d'eau douce	0.461 mg/kg w.w.	0.288
Sédiments marins	0.046 mg/kg w.w.	0.288
Terrestre	0.00587 mg/kg w.w.	0.093

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10 mg/kg bw/d
Travailleur - inhalation, long terme - systémique	70.5 mg/m³
Consommateur - orale, long terme - systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur - cutanée, long terme - systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur - inhalation, long terme - systémique	17 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.069 mg/m³	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable	Travailleur - combinée, long terme - systémique		< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	0.069 mg/m³	< 0.01

PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m³	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m³	< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m³	< 0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m³	< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m³	< 0.01

réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées			
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	0.069 mg/m ³	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.034 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de réipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		< 0.01

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Nom chimique	GLYCIDOXYPROPYLTRIMETHOXYSILANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119513212-58-XXXX
Numéro CAS	2530-83-8
CE n° (numéro d'index UE)	219-784-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Formulation et (re)conditionnement des substances et mélanges Adhésifs, produits d'étanchéité
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)
Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	120
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	600

Unités	kg/d
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Remarques	Débit des eaux de surface réceptrices 20000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
------------------------------------	-------------------------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à	Utiliser une protection oculaire adaptée

l'évaluation de la santé	
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	100%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 4 heures
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce

0.45 mg/l

Sédiments d'eau douce	1.6 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.045 mg/l
Sédiments marins	0.16 mg/kg d.w.
Terrestre	0.063 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	8.2 mg/l
Déversement intermittent	0.45 mg/l

Méthode de calcul

Modèle EUSES utilisé

Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.003 mg/L	< 0.01
Eau de mer	0.000295 mg/L	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.011 mg/kg w.w.	< 0.01
Sédiments marins	0.00108 mg/kg w.w.	< 0.01
Terrestre	0.047 mg/kg w.w.	0.739

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	70.5 mg/m³
Consommateur – orale, long terme – systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	17 mg/m³

Méthode de calcul

Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m³	0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m³	0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m³	0.02
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m³	0.02

de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)			
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m ³	0.02
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m ³	0.02
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	1.379 mg/m ³	0.02
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.027 mg/kg bw/d	< 0.01
PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.022

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Nom chimique	GLYCIDOXYPROPYLTRIMETHOXYSILANE
Substance pure/mélange	Substance
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119513212-58-XXXX
Numéro CAS	2530-83-8
CE n° (numéro d'index UE)	219-784-2
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France FRA
Numéro d'appel hors urgences	+33 (0)1 85 57 46 00
Adresse e-mail	SDS.EMEA@univarsolutions.com

Section 1 - Titre

Titre	Adhésifs, produits d'étanchéité
Type	Worker
Groupe d'utilisateurs principaux	Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Catégories de produit	PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité
Nom du produit	XIAMETER OFS-6040 SILANE
Secteurs d'utilisation	SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels SU5 - Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6a - Fabrication de bois et produits à base de bois SU12 - Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13 - Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques SU15 - Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU16 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 - Fabrication générale SU19 - Bâtiment et travaux de construction

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Quantités utilisées

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	100
Unités	tonnes/an
Remarques	Déversement continu

Type	Quantité annuelle par site
Valeur	500
Unités	kg/d
Remarques	Déversement continu

Autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

Jours d'émission	200
------------------	-----

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Type	Usine de traitement des eaux usées urbaines
Débit supposé de l'usine de traitement des eaux usées domestiques	2000 m3/d
Traitement des boues	Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales
Remarques	L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées

Facteurs d'environnement non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution local dans l'eau douce	10
Facteur de dilution local dans l'eau de mer	100
Remarques	Débit des eaux de surface réceptrices 20000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer

Méthodes de traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
------------------------------------	-------------------------------

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Catégories de processus	PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30% Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 95%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa

Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Durée d'exposition	Éviter toute activité impliquant une exposition d'une durée supérieure à 1 heure
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés Efficacité d'au moins 90%
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présuppose une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C

Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Catégories de processus	PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles
Englobe les concentrations jusqu'à	5%
Forme physique du produit	Liquide
Pression de vapeur	1,1 Pa
Température associée à la pression de vapeur	20 C
Fréquence d'utilisation	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur	Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure) Efficacité d'au moins 30%
Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé	Utiliser une protection oculaire adaptée
Utilisation intérieure/extérieure	Intérieur
Présume une température de processus ne dépassant pas	40 C
Conditions d'exploitation	Englobe l'utilisation à température ambiante

Section 3 - Estimation d'exposition

Catégories de rejet dans l'environnement - ERC5 - Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Eau douce	0.45 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.6 mg/kg d.w.
Eau de mer	0.045 mg/l
Sédiments marins	0.16 mg/kg d.w.
Terrestre	0.063 mg/kg d.w.
Impact sur le traitement des eaux usées	8.2 mg/l
Déversement intermittent	0.45 mg/l

Méthode de calcul	Modèle EUSES utilisé	
Environnement	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
Eau douce	0.003 mg/L	< 0.01
Eau de mer	0.000295 mg/L	< 0.01
Sédiments d'eau douce	0.011 mg/kg w.w.	< 0.01
Sédiments marins	0.00108 mg/kg w.w.	< 0.01
Terrestre	0.012 mg/kg w.w.	0.187

Dose dérivée sans effet (DNEL):

Travailleur - cutanée, long terme - systémique	10 mg/kg bw/d
Travailleur – inhalation, long terme – systémique	70.5 mg/m ³
Consommateur – orale, long terme – systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur – cutanée, long terme – systémique	5 mg/kg bw/d
Consommateur – inhalation, long terme – systémique	17 mg/m ³

Méthode de calcul Le logiciel ECETOC TRA a été utilisé pour estimer les expositions sur le lieu de travail, sauf indication contraire

Catégories de processus	Voie d'exposition	niveau d'exposition théorique	Rapport de caractérisation des risques (RCR)
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098

PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC14 - Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – inhalation, long terme – systémique	6.893 mg/m ³	0.098
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur - cutanée, long terme - systémique	0.857 mg/kg bw/d	0.086
PROC21 - Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ou articles	Travailleur – combinée, long terme – systémique		0.183

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées.

Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. L'efficacité d'élimination depuis les eaux usées exigée peut être obtenue par des technologies sur site/hors site, seules ou combinées. L'efficacité d'élimination dans l'air exigée peut être obtenue par des technologies sur site, seules ou combinées. Voir la fiche de renseignements sur les classes SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>) pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.